

Noblesse, monarchie et royalisme.

Partie 1 : Noblesse et monarchie

Avant d'aborder la question du royalisme, voici ce que je peux dire sur la noblesse en France de l'époque médiévale à nos jours. Cependant ce sujet est bien trop vaste pour être traité entièrement ici et je m'appuie uniquement sur mes connaissances qui sont loin de valoir celles d'un historien.

1. Époque médiévale.

Vassalité :

La noblesse médiévale telle que nous la concevons aujourd'hui (des seigneurs dans leurs châteaux forts) est l'héritière des chefs militaires de l'époque carolingienne.

À l'époque médiévale, la société féodale s'organise entre suzerains et vassaux, liés entre eux par des obligations et des droits. Le seigneur assure la protection de ses paysans, ceux-ci lui versent une partie de leurs récoltes. Le seigneur est le propriétaire du fief, il a le souci des paysans et des artisans qui y vivent. Suzerain et vassaux sont interdépendants.

Le seigneur peut lever une armée en enrôlant ses paysans et artisans, il pourvoit alors à leur armement en fonction de ses moyens et les rémunère. La guerre coûte donc très cher au seigneur. Les guerres médiévales seront donc sanglantes mais peu meurtrières (peu de morts sur le champ de bataille, on meurt plutôt des suites de blessures mal soignées)

Héraldique :

Pour reconnaître les différentes forces en présence sur le champ de bataille, le seigneur et ses hommes peignent leurs boucliers. Ce sont les premiers blasons. La science des blasons, l'héraldique, est donc liée à ces seigneurs guerriers et à la noblesse dite ultérieurement « d'épée ». Les armes (ou armoiries) sont donc à l'origine un attribut de la noblesse.

Anoblissement et transmission des titres de noblesse :

Le roi peut anoblir comme bon lui semble, généralement pour un fait d'armes. Cet anoblissement se concrétise par l'attribution d'un fief et/ou d'armoiries.

Le titre de noblesse se transmet du père à l'aîné de ses fils légitimes. L'aîné hérite donc du titre, des armoiries et des terres paternelles. Ce mode de transmission du patrimoine familial vise à éviter la répartition des terres entre plusieurs fils et les querelles de succession. Dans le cadre de la famille royale, cela permet de ne pas diviser le royaume. (Rappelons que l'empire de Charlemagne fut partagé entre ses trois fils et qu'il fallut ensuite des siècles aux différents rois de France pour rallier toutes les anciennes provinces de cet empire au royaume de France.)

Au cours des siècles le pouvoir des rois de France sur leurs vassaux (ducs, comtes, barons, etc.) va croissant (globalement) et le royaume s'agrandit grâce à des alliances et à des traités. Cependant, différents événements politiques et religieux font s'accroître le pouvoir et l'audace de certains nobles. La Fronde, au XVII^e siècle, fait ressentir au jeune Louis XIV le danger potentiel que représente une noblesse qui voudrait gouverner à la place du roi et diriger même le roi.

2. Monarchie absolue et noblesse.

Versailles

La Cour de Versailles regroupe les nobles qui ont les moyens d'acheter une charge et qui ont la faveur du roi. Dès lors, la noblesse se coupe des paysans, artisans et bourgeois. Cette distance entre les différentes classes de la société favorise l'appauvrissement du peuple. L'interdépendance qui existait à l'époque médiévale n'est plus aussi manifeste. L'incompréhension qui s'installe entre nobles et roturiers va entraîner un rejet de la noblesse et de ses attributs au cours de la Révolution Française. Ce rejet s'étendra à l'Église dans la mesure où celle-ci détient, à l'époque, de nombreux privilèges assimilables à ceux de la noblesse.

Héraldique :

Si, à l'époque médiévale, l'héraldique est l'attribut exclusif de la noblesse, ce n'est plus le cas au XVII^e siècle. Le clergé, notamment pape et cardinaux, possède également des armoiries (bien souvent issues d'armoiries familiales). Les confréries et corporations de tous les corps de métiers ont aussi les leurs.

Anoblissement et transmission des titres de noblesse

L'anoblissement et la transmission du titre de noblesse se font de la même façon qu'à l'époque médiévale. Les alliances entre grandes familles nobles donnent naissance à des blasons de plus en plus complexes. Si le fief est encore un attribut de la noblesse, l'Église possède également de nombreuses terres et représente une puissance politique à part entière.

3. Révolution Française et guerres de Vendée.

Renversement de la monarchie

Le rejet de la noblesse et de l'Église entraîne l'exécution ou l'exil de nombreux nobles et religieux (nobles qui garderont leur nom avec particule) ou le retrait de la particule pour les nobles qui restent en France et le serment républicain pour les prêtres. Les prêtres réfractaires qui refusent de prêter serment sont exécutés.

Guerres de Vendée

En Vendée, les Chouans prennent les armes pour défendre l'Église et la monarchie. Menés par des chefs dont les noms sont restés célèbres, les paysans vendéens (les Blancs) tiennent tête aux armées républicaines (les Bleus). Ils ne portent pas d'uniforme mais un simple signe de reconnaissance : le Sacré-Cœur (Cœur surmonté d'un croix, aujourd'hui encore c'est l'emblème de la Vendée). De ces guerres de Vendée restent nombre de chansons populaires françaises et le cri de guerre «Vive Dieu, la France et le Roy ».

4. Empire

Sous Napoléon, la noblesse exilée rentre en France. Bonaparte crée également une noblesse d'Empire. Fondée sur le mérite militaire ou politique, cette noblesse est méprisée par les vieilles familles de la noblesse française d'Ancien Régime (qui ont oublié que c'est sur ces mêmes mérites que leurs ancêtres ont gagné leurs titres de noblesse !). La noblesse d'Empire possède également des armoiries. C'est l'héraldique d'Empire, héraldique qui enfreint parfois les règles élémentaires de cette science et ne repose pas sur la même symbolique que sous l'Ancien Régime. Napoléon réintroduit l'aigle romaine pour les emblèmes militaires et impériaux.

5. Époque contemporaine

La noblesse contemporaine est donc issue à la fois de la vieille noblesse française et de la noblesse d'Empire. Bien souvent aujourd'hui, l'ancien fief n'est plus propriété de la famille. Si la famille en est encore propriétaire, elle est souvent épaulée financièrement et contrôlée par les Monuments Historiques pour tout ce qui concerne l'entretien des bâtiments. On peut citer notamment le château de Polignac (Auvergne) qui appartient toujours à la famille du même nom ou le château de Cheverny qui est toujours partiellement habités par des descendants des propriétaires d'origine. Les titres de noblesse ne correspondent parfois plus à ce qu'ils étaient sous la monarchie. Subsistent toujours les armoiries et une histoire familiale plus ou moins intimement liée à l'histoire d'une ville, d'une région ou d'un pays.

Partie 2 : Noblesse et royalisme

J'ai découvert qu'il y a des royalistes en France à l'âge de 13 ans. Depuis j'ai toujours été plus ou moins en contact avec leurs idées grâce à des amis. Cependant la dernière conversation que j'ai eu sur le sujet date de plus de deux ans, je vous livre donc ce que j'en ai retenu, en espérant n'avoir pas trop déformé leurs idées...

1. Royalisme

Le royalisme est un mouvement politique, relativement discret sur la scène politique française et basé sur le désir de rétablir une monarchie en France. Ce mouvement politique est représenté par le parti « Alliance Royale ». Il convient de faire la distinction entre noble et royaliste. Un noble est l'héritier d'une histoire familiale, d'un patrimoine culturel et d'une tradition. Un(e) royaliste est un(e) français(e) qui estime que le régime monarchique serait préférable à une république. Un noble peut être royaliste, un royaliste peut être noble mais les deux ne sont pas essentiellement liés.

2. Idées et projet politique.

Le royalisme trouve sa source dans la chouannerie. Royalisme et catholicisme sont intimement liés.

Le royalisme prend naissance dans l'observation de plusieurs caractéristiques de la société française depuis la Révolution Française : en premier lieu, un rejet (plus ou moins violent suivant les époques) de l'Église et de Dieu.

(pour simplifier, je ne donne ici que les grandes lignes qui sont nécessaires à la compréhension des idées royalistes mais la Foi catholique exprimée ainsi est réductrice. Il convient de ne pas oublier le contexte dans lequel je cite ces idées et informations)

Partant du principe que « hors de l'Église, point de salut », l'idée est simple : la France a besoin d'être rechristianisée. Et pour cela, la monarchie, régime politique dans lequel le souverain assure une continuité politique, permettrait de favoriser cette rechristianisation (ou au moins une certaine « revalorisation » de Dieu) bien que l'Église et l'État soient séparés.

Je citais le rejet de Dieu et de l'Église en premier constat. Le second est le problème de la transmission d'un patrimoine culturel qu'il soit linguistique, artistique, artisanal, etc.

Si de tout temps il y a eu des royalistes par nostalgie de l'Ancien régime et des privilèges, ce n'est plus aujourd'hui ces motivations qui animent les royalistes. Ceux-ci sont attachés à la transmission d'une tradition

française, transmission verticale, qui dans notre société actuelle ne se fait pas ou très peu. Il y a donc coupure entre la France actuelle et son passé, ses racines. Or, cette coupure nuit au prestige de la France et à sa puissance sur la scène internationale.

Le principe est donc le suivant : la France a besoin d'avoir à sa tête un dirigeant « fort » qui serve de référent à l'ensemble du peuple français, un dirigeant qui reste suffisamment longtemps au pouvoir pour entreprendre un travail dans la durée. Ce principe se base sur une monarchie constitutionnelle dans laquelle le roi assure une continuité politique ainsi que la garantie d'un respect d'un patrimoine historique et culturel. La séparation de l'Église et de l'État est maintenue mais le souverain garantit une « préférence religieuse ».

3. Royalistes d'aujourd'hui

Si les royalistes actuels sont issus aussi bien de familles nobles que roturières, ils possèdent en commun un certain nombre de caractéristiques. Le mouvement royaliste a pour emblème la fleur de lys. Représentée généralement en or sur champ d'azur (jaune sur fond bleu), c'est l'héritage de la famille royale de France (les armes de France n'étant plus depuis la Révolution celles des anciens rois mais les emblèmes révolutionnaires). Je tiens ici à préciser que cette fleur de lys n'a rien de commun avec celle du scoutisme. (Cette dernière est une référence à la fleur de lys qui indiquait le Nord sur les anciennes cartes marines et n'a aucune connotation politique.) Il existe une « Marseillaise des Blancs » mais je ne sais pas si elle est encore chantée.

4. Sites Internet et blogs royalistes

<http://partisan-blanc.over-blog.com/>

<http://souvenirschauvin.blog.ca/>

<http://www.ublog.com/jpchauvin/>

<http://royalartillerie.blogspot.com/>

<http://www.alliance-royale.com/>

A consulter pour en savoir plus. Je pense que leurs auteurs répondront à vos questions. Bon surf !

Raph.
Marseille, le 22 mai 2007